

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°45 Arrêté portant nomination d'assesseurs près le tribunal d'appel

n°45

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 avril 1930

Numéro JO
n° 401 du 30/04/1930

Date du numéro
30 avril 1930

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vules décrets des 4 février 1904 et 25 juillet 1914, portant réorganisation du service de la justice française à la Côte française des Somalis et dépendances

Vul'arrêté n° 16, du 7 janvier 1930, nommant les assesseurs près le Tribunal supérieur d'appel Sur la proposition du chef du service judiciaire;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

Pur suite du départ de la colonie de MM. Descamps, Hugonnier, Jourdain, Kresser et Crozet, l'article 1 de l'arrêté n° 16 du 7 janvier 1930 est modifié ainsi qu'il suit : Sont nommés assesseurs près le tribunal supérieur d'appel pour l'année 1930 : MM. Barthélemy, administrateur des colonies, et Bonnet, pharmacien capitaine; Et assesseurs suppléants : MM. Olivier (Georges), vérificateur des douanes; Verger (Francis), officier de port; Bringer, contrôleur des P. T. T. et Laplaiche (Georges), chef de bureau N.C des secrétariats généraux. Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

chapon-baisac